



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

MARS 2021

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

- 1 SOLIDARITÉ**
Page 1 à 3
- 2 FÊTE DES GRANDS-MÈRES**
Page 4
- 3 LA BRIGADE SOLIDAIRE**
Page 5 à 6
- 4 ATELIERS SOPHROLOGIE**
Page 7
- 5 DÉPENSES DES COMMUNES**
Page 8 à 10
- 6 COURSE PARIS-TROYES**
Page 11 à 12
- 7 LA CRAVATE SOLIDAIRE**
Page 13 à 17
- 8 CORONAVIRUS DANS L'AUBE**
Page 18 à 39
- 9 CONSEIL MUNICIPAL**
Page 40 à 42
- 10 DISTRAME**
Page 43 à 44

SOLIDARITÉ

UNE COLLECTE SOLIDAIRE DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES



La boîte à dons est prête. Mais ce ne sont pas des chèques qui sont attendus mais des protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle.

L'initiative a été lancée par l'association « Règles élémentaires » qui collecte des produits d'hygiène intime à destination des femmes dans le besoin, tout en brisant le tabou des règles.

Et c'est bien avec cet objectif en tête que Mathilde Bernard a décidé d'organiser une collecte de protections périodiques. « C'est un sujet qui m'intéresse. Depuis longtemps, j'ai la conviction que les protections périodiques doivent être abordables voire gratuites pour toutes les femmes. Ce sont des produits indispensables à l'hygiène, comme les préservatifs. Pourquoi ne sont-elles pas distribuées gratuitement ? »

La collecte débutera ce mardi 2 mars et se terminera le dimanche 7 mars. « Cette semaine avant la journée du 8 Mars m'a paru un bon moment, mais c'est une collecte que je voulais faire et que j'aurai organisée de toute façon. »

Une boîte de collecte est à disposition dans le magasin de Mathilde, T'fleurs à Pont-Sainte-Marie. On peut apporter des serviettes et tampons jetables (même si la boîte est entamée ou s'il ne reste qu'un exemplaire). En revanche, les protections réutilisables comme les coupes menstruelles (« cup »), les serviettes lavables ou les culottes menstruelles devront impérativement être neuves.

Très demandées aussi, mais souvent oubliées, des lingettes intimes ou encore du gel hydroalcoolique pour assurer une hygiène aux personnes n'ayant pas facilement accès à une salle de bains ou des toilettes.

Le lundi 8 mars, Mathilde fera le bilan avec l'association « Règles élémentaires » qui lui indiquera la ou les associations bénéficiaires qui recevront les dons.

Les dons sont à déposer au magasin
T'fleurs 8 rue Roger-Salengro à Pont-Sainte-Marie
(en face du camping et de la station-service).
Du 2 au 7 mars de 9 h à 17 h
(sauf le dimanche 7 mars : de 10 h à 13 h).

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id236928/article/2021-03-01/une-collecte-solidairede-protections-periodiques?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

PONT-SAINTE-MARIE : UNE FLEURISTE COLLECTE DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES



C'est une action symbolique une semaine avant la journée internationale des droits des femmes (le 8 mars) : Mathilde Bernard, fleuriste, organise dans sa boutique une collecte de protections périodiques jetables et réutilisables. A 23 ans, la gérante de T'Fleurs à Pont-Sainte-Marie s'engage dans la lutte contre la précarité menstruelle, en partenariat avec l'association Règles Elementaires. Une action qui fait écho à l'annonce du gouvernement il y a quelques jours de la mise à disposition de protections hygiéniques pour les étudiantes à la rentrée 2021.

Les dons peuvent être déposés dans la boutique (ou dans la boîte aux lettres de la fleuriste) jusqu'à dimanche, jour de la fête des grands-mères. A cette occasion, pour 1 rose achetée : 1 euro sera reversé à l'association. A ce jour, près de 12 000 protections ont été récoltées.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/pont-sainte-marie-une-fleuriste-collecte-des-protections-periodiques-du-05-mars-2021.html>

FÊTE DES GRANDS-MÈRES

PONT-SAINTE-MARIE : DES JONQUILLES POUR LES GRANDS-MÈRES



Faute du traditionnel goûter récréatif de mars, le centre communal d'action sociale a tout de même célébré la Fête des grands-mères de 70 ans et plus en leur offrant des jonquilles. Doublement symbolique, 500 bouquets de cinq fleurs ont été distribués ce lundi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, par une vingtaine de jeunes bénévoles volontaires.

Source :

(pages locales)

LA BRIGADE SOLIDAIRE

À PONT-SAINTE-MARIE, LA BRIGADE SOLIDAIRE VIENT EN AIDE AUX JEUNES ET AUX ANCIENS

Créé à la mi-février, ce service municipal est dédié à l'aide aux jeunes et aux seniors, à la prévention sanitaire et à la promotion de la pratique sportive.



Lors du premier confinement, en mars 2020, la Ville est intervenue auprès des personnes âgées isolées ou nécessiteuses en leur téléphonant régulièrement. Au fil des semaines, les agents ont multiplié les actions en apportant soutien, réconfort et paniers alimentaires.

Fort du constat des besoins d'une certaine frange de la population, la Ville a créé depuis la mi-février un nouveau dispositif, « la brigade solidaire ». Elle respecte trois axes : l'aide aux seniors, l'aide aux jeunes de 18 à 25 ans et le sport-santé. Ce projet, financé par l'État via l'ANCT, Agence nationale de cohésion des territoires, est destiné aux quartiers prioritaires. Le responsable de la politique de la ville, Mathieu Vaillot, est accompagné dans cette tâche par Samba Kanouté, en charge du pôle.

UNE QUINZAINÉ DE JEUNES DÉJÀ INSCRITS

Du côté de la jeunesse, cette brigade solidaire vient renforcer les trois structures déjà mises en place sur la commune : le pôle animation, l'accueil de rue et le secteur ado, sachant que le suivi des enfants est assuré dès la crèche jusqu'à l'âge de 17 ans.

La brigade solidaire s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, scolarisés et non scolarisés. Elle est destinée à leur apporter un coup de pouce. Un premier travail était de les recenser, les contacter, les rencontrer, leur présenter la charte pour adhérer au dispositif dont le but est l'accompagnement dans leur orientation et cursus scolaires, leur recherche de stages, d'emploi et de formation.

En contrepartie, les jeunes doivent répondre présent dès lors que la brigade a besoin, comme l'organisation de manifestations ou la participation à des actions solidaires, comme la distribution des fleurs pour les grands-mères de la commune (lire ci-contre). Déjà une quinzaine de jeunes ont adhéré au dispositif qui travaille en lien avec la Banque alimentaire, des organismes tels que la Mission locale, l'Afpa ou le CFA.

Concernant le sport-santé, ouvert à tous les Maripontains, la brigade, avec Martin Aubriot, organise des cours de remise en forme (cardio, renforcement musculaire) pour adultes et seniors les mardis et jeudis (et bientôt mercredis) à la Mac (Maison de l'animation et de la culture) ou sur le site extérieur. Ces activités sont actuellement à l'arrêt à cause des mesures sanitaires.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id239285/article/2021-03-09/pont-sainte-marie-la-brigade-solidaire-vient-en-aide-aux-jeunes-et-aux-anciens?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3Dpont-sainte-marie>

ATELIERS SOPHROLOGIE

DES ATELIERS SOPHROLOGIE POUR LES PROCHES AIDANTS

Dans le cadre de la mise en place des projets de prévention à destination des proches aidants de l'Aube, l'ADMR déploie sur la commune de Pont-Sainte-Marie un programme gratuit de neuf séances de sophrologie.

Ces dernières auront pour objectif de permettre aux aidants de prendre conscience de leur rôle et de leur place au quotidien mais aussi de prévenir l'apparition de l'épuisement. Face à la situation sanitaire actuelle, les séances auront lieu en visioconférence. Du matériel informatique pourra être prêté gracieusement aux personnes n'en disposant pas. Gratuites et sur inscription, ces séances seront accessibles à tous les proches aidants résidants à Pont-Sainte-Marie ou sur les communes alentour. Elles seront animées par Agnès Brunelet, sophrologue qualifiée possédant une formation complémentaire dans l'accompagnement non médicamenteux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de démence apparentée.

Dates du programme : *lundi 22 mars, lundi 29 mars, mardi 6 avril, lundi 12 avril, lundi 19 avril, lundi 10 mai, lundi 17 mai, lundi 31 mai, lundi 7 juin, de 14 h 30 à 16 h en visioconférence.*

Les places étant limitées à 10 personnes au maximum, les participants sont invités à s'inscrire au plus vite.

Inscriptions au 03 25 28 63 68 et 07 89 24 83 26
ou à : alorion@fedel0.admr.org

Source :

(Pages locales)

DÉPENSES

POURQUOI LA CHAPELLE-SAINT-LUC DÉPENSE-T-ELLE AUTANT?

La Chapelle-Saint-Luc est la ville qui dépense le plus parmi les onze communes les plus peuplées de Troyes Champagne Métropole. Explications du maire Olivier Girardin pour qui les dépenses sont à la hauteur des besoins singuliers de sa commune.



À la suite de la publication de différents palmarès des villes qui dépensent le plus, nous nous sommes penchés sur les dépenses de fonctionnement de onze communes de Troyes Champagne Métropole en consultant les derniers chiffres rendus publics par le gouvernement concernant l'année 2018 et 2019. Une constante, les onze communes dépensent moins que les moyennes relevées pour les villes de même strate.

Deux communes sur les onze enregistrent une baisse quand toutes les autres pointent à la hausse. Enfin, La Chapelle-Saint-Luc, avec 1 468 € de dépenses de fonctionnement par habitant en 2019, fait la course en tête, loin devant Saint-André-les-Vergers dont la population est à peu près équivalente, 12 471 habitants à La Chapelle-Saint-Luc et 12 204 à Saint-André-les-Vergers. Mais comparaison n'est pas raison et selon l'édile chapelain, Olivier Girardin, « *il est normal de dépenser plus quand on a plus de besoins.* »

Les dépenses de fonctionnement des communes de Troyes Champagne Métropole

Commune	Dépenses de fonctionnement 2018/hab	Moyenne de la strate/hab	Dépenses de fonctionnement 2019/hab	Moyenne de la strate/hab
La Chapelle-Saint-Luc	1 410 €	1 200 €	1 468 €	1 213 €
Troyes	1 208 €	1 520 €	1 233 €	1 510 €
Saint-André-les-Vergers	1 025 €	1 200 €	1 000 €	1 213 €
Pont-Sainte-Marie	959 €	1 029 €	995 €	1 037 €
Sainte-Savine	890 €	1 200 €	913 €	1 213 €
Saint-Julien-les-Villas	862 €	1 029 €	925 €	1 037 €
Saint-Parres-aux-Tertres	852 €	756 €	862 €	760 €
La Rivière-de-Corps	771 €	756 €	870 €	760 €
Les Noës-près-Troyes	721 €	756 €	831 €	760 €
Rosières-près-Troyes	635 €	911 €	725 €	927 €
Bréviandes	603 €	756 €	601 €	760 €

Saint-André-les-Vergers	Bréviandes	Saint-Parres-aux-Tertres	Sainte-Savine	Troyes	Pont-Sainte-Marie	La Chapelle-Saint-Luc	Saint-Julien-les-Villas	La Rivière-de-Corps	Rosières-près-Troyes	Les Noës-près-Troyes
ÉVOLUTION										
- 2,40 %	- 0,3 %	+ 1,17 %	+ 2,5 %	+ 2,7 %	+ 3,7 %	+ 4,11 %	+ 7,3 %	+ 12,84 %	+ 14,18 %	+ 15,25 %
ÉVOLUTION DE LA STRATE										
+ 1,08 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 1,08 %	- 0,66 %	+ 0,7 %	+ 1,08 %	+ 0,7 %	+ 0,5 %	+ 1,7 %	+ 0,5 %

Source : Bureau de Statistique sur Sites/Chaque année avec 1/1

UNE COMMUNE EXCEPTIONNELLE

C'est ainsi que le maire lui-même désigne sa commune. « La Chapelle-Saint-Luc est exceptionnelle et ne ressemble à aucune autre commune de Troyes Champagne Métropole et même de l'Aube. » Fin du temps imparti à l'étude des résultats des autres communes comme Saint-André-les-Vergers avec le même nombre d'habitants, ou Pont-Sainte-Marie qui accueille également un quartier prioritaire. Selon Olivier Girardin, l'équation est simple. La grande précarité de la population, sans comparaison avec une autre commune de TCM, induit le montant élevé des dépenses de la Ville. Et d'égrener, des chiffres révélateurs, « la commune est passée de plus de 6 000 habitants à 15 000 en 1975, c'est l'une des quinze villes les plus pauvres de France, on a plus de 60 % de logements sociaux, moins de la moitié des foyers est imposable et le taux d'imposition sur le foncier est le plus bas de l'Aube. Alors oui, on dépense plus que les autres mais on a beaucoup plus de besoins que les autres. On fait partie des 20 communes françaises qui ont connu une surcharge financière importante à la suite des moyens déployés en termes scolaires. Les classes dédoublées en grande section de maternelle, CP et CE1 demandent des moyens pour les faire fonctionner, c'est un surcroît de dépenses qui nous incombent. »

UNE COMMUNE LOURDEMENT ENDETTÉE

La commune était sous alerte, surveillée par la commission gouvernementale de la dette. « C'est fini depuis deux ans, on n'est plus dans le réseau d'alerte. On est passé sous le seuil des 10 ans pour rembourser la dette, on est à 9,30 mais on est monté jusqu'à 51 ! », assure le maire.

Et de reconnaître que le retour à l'équilibre a été très rude : « ça a été violent, j'ai dû augmenter les impôts, et on a vécu très chichement. Sur onze départs en retraite, sept n'ont pas été remplacés. On a économisé 192 000 € en une année. On a mis en place une commission hebdomadaire chargée de vérifier tous les bons de commande et leur nécessité, avec parfois des demandes d'explications aux services. Clairement, on a compté les gommes et les crayons, ce n'était pas facile mais on l'a fait. On fait des choix aussi, la balayeuse est moins passée mais les Atsem n'ont pas été supprimées, il y en a toujours une par classe en maternelle. On a réduit nos dépenses d'énergie et de fluides de 25 % en cinq ans. À l'Aqualuc par exemple, on a maintenant un système innovant et unique au niveau départemental de récupération des calories qui nous a fait économiser 30 000 € par an. Le passage en LED de notre éclairage public a fait baisser la facture de 40 000 € par an. »

UNE COMMUNE QUI VEUT INVESTIR

Le maire l'affirme, les temps de disette sont terminés. Face aux baisses de dotations de l'État et alors que les communes prônent les économies à tous crins, Olivier Girardin fait de sa faiblesse, sa force. Si la commune a de plus gros besoins, elle bénéficie d'une importante enveloppe de dotations de la part de l'État.

« Nos recettes sont supérieures aux villes de même strate car nous recevons des dotations de solidarité. On a subi la baisse des dotations de l'État mais beaucoup moins que les autres communes, car nous avons obtenu des éléments de compensation. Aujourd'hui, on a retrouvé une capacité financière et sur 2020-2021, on parvient à dégager 500 000€ pour investir déjà. On va pouvoir faire des terrains synthétiques, refaire la piste d'athlétisme hors d'âge. C'est un levier pour découpler nos projets et investir avec nos partenaires », annonce Olivier Girardin.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST?

Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : les charges de personnel, les achats de fournitures, de la papeterie au mobilier ainsi que les autres charges de gestion courante comme l'électricité, le téléphone, et les indemnités des élus, les prestations de services pour le nettoyage des locaux, par exemple, les charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes..., les participations aux charges d'organismes extérieurs comme l'aide sociale, les syndicats intercommunaux, ou encore les charges financières qui comprennent les intérêts des emprunts, par exemple.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id239926/article/2021-03-12/pourquoi-la-chapelle-saint-luc-depense-t-elle-autant?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

COURSE PARIS-TROYES

COURSE PARIS-TROYES : FERMETURE PARTIELLE DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le trafic sera notamment interrompu sur une portion de la rocade troyenne.



Dimanche 14 mars, les routes du département de l'Aube vont accueillir le passage de la 62^e édition de la course cycliste Paris-Troyes.

Depuis Nogent-sur-Seine, la course empruntera un itinéraire composé essentiellement de routes départementales sur lesquelles la circulation sera neutralisée à l'avancement de l'épreuve. Un circuit autour de Montgueux, Macey et Grange-l'Évêque sera réservé à l'usage des coureurs. Ce circuit sera parcouru huit fois entre 12 h et 16 h 30.

Dans la partie finale du parcours et pour rejoindre l'arrivée située devant le stade de l'Aube, la Paris-Troyes empruntera la rocade de l'agglomération troyenne (RD 610) entre l'échangeur de La Chapelle-Saint-Luc (zone commerciale de l'Escapade) et celui de Pont-Sainte-Marie (magasins d'usine). Pour des raisons de sécurité, le trafic routier sera interrompu à partir de 15 h 30 sur cette section de rocade, le temps nécessaire au passage des coureurs.

LES PARTIES OUEST ET NORD DE LA ROCADE DÉCONSEILLÉES

Le rétablissement de la circulation est prévu vers 17 h. Cette interdiction temporaire affectera uniquement le sens de circulation de La Chapelle-Saint-Luc vers Pont-Sainte-Marie ainsi que les bretelles des échangeurs situées entre ses deux communes. Dans le même temps, l'accès à la RD 610 (rocade de l'agglomération troyenne) en direction de Châlons-en-Champagne depuis la RD 619 (pénétrante Nord) sera également fermé à la circulation routière.

Il est conseillé aux usagers d'éviter de circuler sur les parties ouest et nord de la rocade, l'après-midi du dimanche 14 mars.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238877/article/2021-03-08/course-paris-troyes-fermeture-partielle-de-routes-departementales?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

LA CRAVATE SOLIDAIRE

TROYES : LA CRAVATE SOLIDAIRE HABILLE LES DEMANDEURS D'EMPLOI POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Chaussures, chemises, cravates, pour lutter contre la discrimination à l'embauche, la "Cravate Solidaire" propose à Troyes des tenues professionnelles aux demandeurs d'emploi. Une démarche qui permet de renforcer la confiance en soi et d'optimiser les chances de décrocher un poste.



"L'habit ne fait pas le moine, mais il y contribue". Voilà le slogan de La Cravate Solidaire, une association qui lutte contre la discrimination à l'embauche liée à l'apparence. Le principe est simple : fournir une tenue professionnelle aux personnes en recherche d'emploi. "L'objectif, c'est d'améliorer l'image de soi, explique Carole Parent, responsable opérationnelle de la Cravate Solidaire de Troyes. Lorsqu'un bénéficiaire se présente, il est pris en charge par un coach en image bénévole qui va l'accompagner dans le choix d'une tenue."



Chaussures, pantalons, chemises, vestes, tailleurs, cravates. Tout y est pour habiller les futurs candidats. Les vêtements ne sont pas prêtés ni loués, mais bien donnés aux bénéficiaires, avec un ticket de lavage utilisable dans un pressing. Les vêtements sont collectés auprès de particuliers qui font don de pièces de seconde main, mais aussi auprès d'entreprises ou d'organismes comme la Chambre de Commerce et d'Industrie.

"UNE NOUVELLE TENUE, ÇA BOOSTE LA CONFIANCE EN SOI"

"On prend le temps de cibler les besoins de la personne, de faire des essayages, raconte Carole Parent. C'est l'occasion pour les bénéficiaires d'essayer de nouvelles choses. Certains sont repartis avec des costumes alors qu'ils n'en avaient jamais porté. D'autres ont osé de nouvelles couleurs. Se voir dans une nouvelle tenue, ça booste la confiance en soi."

Une fois la tenue validée, on propose au bénéficiaire de le prendre en photo. *"La plupart des demandeurs d'emploi de longue durée n'ont pas de portrait d'eux à mettre sur leur CV ou leurs réseaux sociaux professionnels, précise Carole Parent. C'est une étape importante pour mettre en valeur leur image."*

UNE ASSOCIATION NATIONALE DÉCLINÉE LOCALEMENT

La Cravate Solidaire est lancée à Paris en 2012 par trois étudiants en école de commerce. Très vite, ils sont rejoints par une équipe de bénévoles, puis développent des antennes dans d'autres villes de France. Aujourd'hui, l'association est présente dans 12 agglomérations, dont Troyes depuis quelques semaines seulement.

"Il y avait un vrai besoin dans le bassin troyen, confie Pascale Varnier-Girardin, présidente de La Cravate Solidaire. C'est un modèle innovant, qui n'a pas d'équivalent, et qui est complémentaire avec d'autres organismes ou institutions de retour à l'emploi. On travaille beaucoup avec les associations d'insertion, la mission locale, Y School, et Pôle Emploi évidemment."

Depuis peu, l'association dispose d'un local rue Robert Keller à Pont-Sainte-Marie, près de Troyes, où elle accueille les bénéficiaires chaque mardi et jeudi après-midi.



DES VÊTEMENTS, MAIS SURTOUT DES CONSEILS

La démarche ne s'arrête pas à l'apparence. Les demandeurs d'emploi bénéficient d'entretiens individuels pour optimiser leurs chances de décrocher un poste. *"On propose une heure d'échange avec des bénévoles issue du monde de l'entreprise et des ressources humaines, indique Carole Parent. C'est un moyen de préparer le candidat à l'entretien, de répondre à ses questions, de lui donner des conseils."*

Ali Osman fait partie de "Second Souffle", un dispositif de formation pour adulte, et est actuellement accompagné par la Cravate Solidaire pour préparer son retour à l'emploi dans quelques mois. *"C'est la première fois que j'entendais parler d'une association comme celle-là, raconte-il. On m'a fait essayer un costume, puis j'ai été coaché sur la communication verbale et non-verbale : comment présenter mon parcours professionnel, comment m'adresser au recruteur, comment argumenter... Je pense que ça va vraiment m'être utile au moment de passer un entretien."*

Depuis son lancement effectif fin janvier, l'association troyenne a déjà accompagné 18 demandeurs d'emploi. *"La moitié des bénéficiaires sont des jeunes de moins de 26 ans, précise Pascale Varnier-Girardin. Ce sont pour la plupart des personnes éloignés de l'emploi depuis un certain temps, peu qualifiées. Mais on a aussi des bénéficiaires diplômés avec des parcours de vie chaotiques."*



APPEL À BÉNÉVOLES

La Cravate Solidaire de Troyes compte déjà une trentaine de bénévoles. Mais l'association espère encore recruter quelques bras supplémentaires. "On est en cours de création, donc on a besoin de personne pour nous donner un coup de main, que ce soit régulièrement ou plus ponctuellement, confie Carole Parent. On cherche évidemment des gens avec des compétences en Ressources Humains, mais aussi des personnes avec une appétence pour l'image, la mode... Et puis bien sûr, on a toujours besoin de bonnes volontés pour un peu de bricolage et de rangement !"

Source :

https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/aube/troyes/troyes-la-cravate-solidaire-habille-les-demandeurs-d-emploi-pour-lutter-contre-les-discriminations-1979230.html?fbclid=IwAR3mQ7YEHm_Vr7Mxw1Mu7QcDQ4NH14k0G5Zylu6u8P7b5IH-wrUIt0gFSj4

LA CRAVATE SOLIDAIRE

INSERTION : TENUE DE CIRCONSTANCE

*La Cravate Solidaire intervient grâce à son antenne basée à Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube. Le principe est simple, vous avez un entretien d'embauche ?
On vous prête un costume !*



Source :

VIDÉO : https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/edition-proximite-1h50-grand-est?fbclid=IwAR3_zcDCJc-6QdmusKz8XksNh0nvGv96idJIUubPC0oN9XlPd31MV50HXU4#

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

COVID-19 : LE PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE ÉTENDU DANS L'AUBE PAR LE PRÉFET.



Port du masque renforcé dans l'Aube du mercredi 3 mars 2021 jusqu'au 31 mars 2021

#COVID19



Sur l'ensemble du territoire des communes de :

- Bar-sur-Aube
- Bréviandes
- Nogent-sur-Seine
- La Chapelle-Saint-Luc
- La Rivière-de-Corps
- Les Noës-près-Troyes
- Romilly-sur-Seine
- Pont-sainte-Marie
- Saint-André-les-Vergers
- Saint-Parres-aux-Tertres
- Saint-Julien-les-Villas
- Sainte-Savine
- Rosières-près-Troyes
- Troyes (et plus seulement dans le périmètre du "bouchon de champagne").

Taux d'incidence en forte hausse (250 cas pour 100 000 habitants), forte proportion de variants anglais (70% des cas positifs), hospitalisations à un niveau élevé (85 patients)... Face aux chiffres de l'épidémie de Covid-19, le préfet de l'Aube a annoncé, ce mardi soir, de nouvelles mesures. Le port obligatoire du masque, pour les plus de 11 ans, est ainsi largement étendu dans le département. Par arrêté préfectoral, à compter du 3 mars et ce jusqu'au 31 mars, l'obligation de porter un masque est étendue sur l'ensemble du territoire des communes de :

- Bar-sur-Aube,
- Bréviandes,
- Nogent-sur-Seine,
- La Chapelle Saint-Luc,
- La Rivière-de-Corps,

- Les Noës-près-Troyes,
- Romilly-sur-Seine,
- Pont-Sainte-Marie,
- Saint-André-les-Vergers,
- Saint-Parres-aux-Tertres,
- Saint-Julien-les-Villas,
- Sainte-Savine
- Troyes (et pas seulement dans le périmètre du Bouchon de Champagne).

L'extension du port du masque obligatoire concerne également les plages des lacs, les parkings et les aires de pique-niques situées à leurs abords, la promenade de la plage de Mesnil-Saint-Père ainsi que la jetée, la vélo-voie de Dienville sur un kilomètre à partir du port.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/covid-19-le-port-obligatoire-du-masque-etendu-dans-laube.html>

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

COVID-19 : LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ÉTENDU À TOUTE LA VILLE DE TROYES ET 13 AUTRES COMMUNES DE L'AUBE

La préfecture de l'Aube a annoncé ce mardi soir de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19. Parmi elles, on trouve l'extension du port du masque obligatoire notamment dans quatorze villes de l'Aube et sur les plages des lacs du département.



De nouvelles mesures ont été annoncées ce mardi soir par la préfecture de l'Aube pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, et notamment la propagation du variant anglais. « Le département de l'Aube connaît une forte augmentation de la proportion de variants anglais passant, en une semaine, de 53 % à près de 70 % des cas positifs », explique la préfecture dans un communiqué dans lequel elle détaille la situation auboise : « Le taux d'incidence départemental dans la population générale, entre le 19 et 25 février, est de 250,4 pour 100 000 habitants. Le 28 février, le nombre d'hospitalisation est encore de 85 cas contre 80 le 9 février et 8 patients Covid sont en réanimation. La pression sur le système de santé ne diminue pas et augmente légèrement. »

PORT DU MASQUE DANS 14 COMMUNES

« Ces circonstances conduisent Stéphane Rouvé, préfet de l'Aube, à étendre l'obligation de porter un masque, à compter du mercredi 3 mars 2021 au 31 mars 2021 », poursuit le communiqué. Quatorze communes sont donc concernées sur l'ensemble de leur territoire par ce nouvel arrêté : **Bar-sur-Aube, Bréviandes, Nogent-sur-Seine, La Chapelle-Saint Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Romilly-sur-Seine, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Rosières-près-Troyes et Troyes** (et plus seulement dans le périmètre du Bouchon de champagne).

Le port du masque est également obligatoire « sur les plages des lacs du département, les parkings et aires de pique-nique situés à leurs abords, la promenade de la plage de Mesnil-Saint-Père et sur sa jetée : dès l'entrée du parking (au niveau du restaurant Le Belvédère) et jusqu'à la sortie de la commune (après le Camping le Lac d'Orient) ; sur la vélo-voie de Dienville, à partir des parkings du Port sur un kilomètre, en direction de Radonvilliers ».

TOUJOURS OBLIGATOIRE SUR LES MARCHÉS ET AUX ABORDS DES ÉCOLES

Pour rappel, depuis octobre 2020, les Audois sont tenus de porter un masque dans « les lieux publics clos ; marchés couverts et non couverts ; parkings et abords des entrées et sorties des établissements scolaires publics ou privés, des établissements d'enseignement supérieurs publics ou privés, des centres de formation et d'apprentissage, des établissements d'accueil collectifs de mineurs (centres de loisirs, crèches...) et des établissements culturels ; parkings et abords des entrées et sorties des lieux de culte ; parkings et abords des centres commerciaux, grandes surfaces et centres de marques ; parkings et abords des Ehpad et des établissements sociaux et médico-sociaux ».

Les enfants de moins de 11 ans ne sont pas tenus à cette obligation comme les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un certificat médical).

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id237401/article/2021-03-02/covid-19-le-port-du-masque-obligatoire-etendu-toute-la-ville-de-troyes-et-13?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3DPont-sainte-marie%22>

COVID : SURVEILLANCE RENFORCÉE DANS L'AUBE

L'AUBE PLACÉE SOUS SURVEILLANCE RENFORCÉE: CE QUE ÇA CHANGE

L'Aube fait désormais partie de la liste des 23 départements placés sous surveillance renforcée du fait de la nette hausse de la circulation du virus. Une situation dégradée qui va lui permettre de bénéficier de 1 200 vaccins supplémentaires.

23 départements sous surveillance renforcée

#COVID19

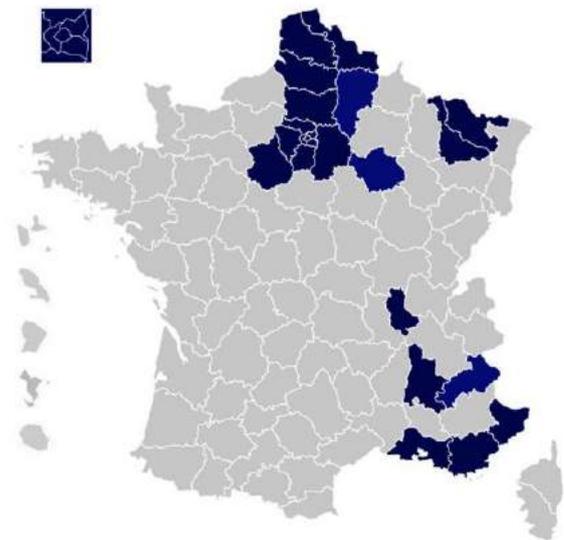
Zones d'alerte

Alpes-Maritimes
Bouches-du-Rhône
Drôme
Essonne
Eure-et-Loir
Hauts-de-Seine
Meurthe-et-Moselle
Moselle
Nord
Oise
Paris
Pas-de-Calais

Rhône
Seine-et-Marne
Seine-Saint-Denis
Somme
Val-d'Oise
Val-de-Marne
Var
Yvelines

Nouvelles zones d'alerte

Aube
Aisne
Hautes-Alpes



L'Aube est dans la liste des 23. Notre département fait désormais partie des territoires placés «sous surveillance renforcée» en raison du niveau important de la circulation du virus.

Le taux d'incidence **y est supérieur à 250 nouveaux cas pour 100 000 habitants** (266 selon le dernier bulletin de l'ARS pour la période allant du 23 février au 1er mars). Une nette accélération de la propagation du virus engendrée par la présence majoritaire des variants selon les autorités. « Près de 70 % des personnes testées positives dans le département sont contaminées par le variant anglais », rappelait l'Agence régionale de santé cette semaine.

1 260 VACCINS PFIZER SUPPLÉMENTAIRES

Que va changer le placement de l'Aube sous surveillance renforcée ? **La principale mesure s'avère paradoxalement positive.** Du fait de sa situation dégradée, notre département va bénéficier de **1 260 doses supplémentaires du vaccin Pfizer**, ce qui va permettre l'ouverture de nouveaux créneaux pour vacciner les Auboisiens de plus de 75 ans. « Nous entrons dans une course contre la montre », a souligné Jean Castex, jeudi soir, lors de sa conférence de presse, lui qui souhaite encore accélérer la campagne de vaccination. « Que l'État nous donne les moyens », lance la Ville de Troyes qui se dit prête à passer la vitesse supérieure.

Pour rappel, seuls 5,3 % des Auboisiens ont déjà reçu une dose à ce jour.

QUID DE MCARTHURGLEN ?

La vie des habitants du département ne devrait pas être bouleversée par les mesures de restrictions annoncées jeudi par le Premier ministre, puisque notre territoire a échappé au confinement le week-end. La principale interrogation concerne McArthurGlen.

Jean Castex a annoncé la fermeture des centres commerciaux non alimentaires de plus de 10 000 m². Le site de Pont-Sainte-Marie s'étend sur près de 27 000 m² mais il se trouve en extérieur et ses magasins observent des mesures pour limiter l'afflux de clients. Des éléments qui avaient permis au centre de rester ouvert lors du dernier tour de vis du gouvernement fin janvier.

Contactée jeudi soir, la préfecture n'a pas apporté de précision sur ce cas particulier.

TROYES VEUT PLUS DE VACCINS ET PLUS DE TESTS

Le placement sous surveillance renforcée du département a déclenché une réaction de la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole. Les collectivités appellent le gouvernement et l'État à accélérer la manœuvre : « *Nous sollicitons une augmentation des moyens alloués par l'État pour ralentir la circulation virale dans notre département, notamment par une intensification significative de la campagne vaccinale. Nos collectivités tiennent à rappeler leurs disponibilités pour utiliser pleinement le centre de vaccination actuel et aménager le Cube afin de réaliser 1 000 vaccinations supplémentaires par jour sur ce second site.* »

La Ville et la communauté d'agglomération rappellent leur mobilisation pour la mise en œuvre opérationnelle de la campagne de vaccination : « *Ce sont ainsi 7 374 vaccinations qui ont été réalisées depuis le 14 janvier dernier au centre de vaccination de TCM (ex-Lidl). Nos collectivités sont en mesure de permettre 1 260 vaccinations supplémentaires (Pfizer) sur les 7 prochains jours dont 630 dès ce week-end.* »

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238072/article/2021-03-05/laube-placee-sous-surveillance-renforcee-ce-que-ca-change?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3DIast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3DPont-sainte-marie%22>

FERMETURE MC ARTHUR GLEN

COVID-19: MCARTHUR GLEN FERMÉ POUR DEUX SEMAINES DÈS CE VENDREDI SOIR

(Info l'Est-Eclair) Le préfet de l'Aube a pris la décision de fermer, dès ce soir et pour au moins deux semaines, le centre de marques de Pont-Sainte-Marie. Un choix qui fait suite au placement de notre département sous surveillance renforcée en raison de la croissance de l'épidémie de Covid-19 ces derniers jours.



McArthurGlen ferme ses portes ce vendredi soir. Le préfet de l'Aube a décidé ce vendredi, via un arrêté, la fermeture du centre de marques de Pont-Sainte-Marie, jusqu'au dimanche 21 mars inclus, au moins.

Un choix qui fait suite au placement sous surveillance renforcée de notre département jeudi soir par Jean Castex, en raison de la hausse de la circulation du virus sur le territoire.

BRASSAGE DE POPULATION

Pour rappel, le Premier ministre a indiqué jeudi soir que les centres commerciaux non alimentaires de plus de 10 000 m² ne seraient pas autorisés à ouvrir dans les **23 départements** concernés et que les préfets pourraient interdire l'accès aux lieux « trop fréquentés ».

Or, McArthurGlen s'étend sur près de 27 000 m². Toutefois, le site maripontain est ouvert sur l'extérieur. Un élément qui lui avait permis de continuer à accueillir ses clients lors du précédent tour de vis du gouvernement, fin janvier, qui ciblait alors les centres commerciaux de plus de 20 000 m². Un argument qui, dans le contexte d'accélération de l'épidémie et avec la nouvelle jauge de 10 000 m² fixée par Jean Castex, ne suffit plus aux yeux du gouvernement. Cela malgré les mesures instaurées par les boutiques pour mieux maîtriser le flux de clients et garantir le respect des mesures sanitaires.

L'État justifie également sa décision en invoquant l'attractivité du centre de marques aubois qui dépasse largement les frontières du département. Un brassage de population que souhaite endiguer l'exécutif.

COUP DUR POUR LE CENTRE DE MARQUES

Si les soldes ont pris fin mardi 2 mars, la fermeture du site demeure un coup dur pour le centre et ses magasins, après les confinements et couvre-feu.

À noter **que Bricorama, le magasin de bricolage** de Saint-André-les-Vergers qui dépasse les 10 000 m² (env 11 000 m²), reste lui ouvert. Une information confirmée par un de ses dirigeants ce vendredi. Son attractivité ne dépasse pas les frontières de l'Aube et le magasin est ouvert en extérieur sur près de 5 000 m² pour sa partie jardinerie-bâti.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238212/article/2021-03-05/covid-19-mcarthurglen-ferme-pour-deux-semaines-des-ce-vendredi-soir?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3D1ast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3DPont-sainte-marie%22>

FERMETURE MC ARTHUR GLEN

PONT-SAINTE-MARIE : MCARTHURGLEN DOIT FERMER SES PORTES



C'est une information qui est tombée ce vendredi soir, via un communiqué de la préfecture de l'Aube : le village de marques de Pont-Sainte-Marie, McArthurGlen est, pour l'instant, le seul centre commercial non-alimentaire de l'Aube à devoir fermer dès ce vendredi soir et ce jusqu'au dimanche 21 mars inclus. Une décision préfectorale qui fait suite aux mesures gouvernementales portant sur la fermeture des surfaces commerciales de plus de 10 000 mètres carrés, et qui brassent un nombre important de population. La Préfecture précise que « l'attractivité du centre de marques McArthurGlen excède le périmètre du département et qu'il constitue un lieu de brassage de la population alors que l'Aube est désormais placée en vigilance renforcée ».

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/economie/sujet/pont-sainte-marie-mcarthurglen-doit-fermer-ses-portes.html>

FERMETURE MC ARTHUR GLEN

« LE WEEK-END EST GÂCHÉ ! » : COLÈRE ET INCOMPRÉHENSION DES CLIENTS APRÈS LA FERMETURE DE MCARTHURGLEN

Annoncée vendredi soir, la fermeture de McArthurGlen a surpris de nombreux clients, parfois venus de loin, qui ont trouvé magasins clos samedi matin. Enfin, pas tous les magasins puisque ceux de Marques City, pourtant situés à quelques mètres, étaient ouverts...



« Je suis dégoûté ! » En remontant dans sa voiture garée sur un petit parking devant McArthurGlen, un adolescent soupire. À ses côtés, son père Philippe fulmine. Arrivée des Vosges vendredi, la famille avait prévu une journée shopping à Pont-Sainte-Marie ce samedi.

C'était sans compter la fermeture du centre de marques annoncée tardivement vendredi soir par le préfet de l'Aube en raison d'une situation sanitaire dégradée qui a entraîné le placement du département sous surveillance renforcée : « Le week-end est gâché ! », s'agace le père de famille qui avait posé un jour de congé vendredi et réservé une nuit dans un gîte.

DEMI-TOUR

Comme bon nombre de clients, Philippe et sa famille ont été surpris de trouver porte close en arrivant à McArthur samedi matin : « *Nous sommes venus exprès de Nancy. Maintenant, nous allons rentrer chez nous* », souffle un couple, désabusé. « *Nous sommes venus d'Orléans, nous ne savions pas que c'était fermé alors qu'il est à ciel ouvert* », râle un autre.

Une à une, les voitures immatriculées en région parisienne, dans la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, mais aussi beaucoup dans l'Aube, ont fait demi-tour devant l'entrée barrée du centre : « *Nous sommes fermés jusqu'au 21 mars par arrêté préfectoral, consultez notre site Internet* », ont répété toute la journée les agents de sécurité qui interdisaient l'accès au grand parking où seuls quelques vendeurs et responsables de magasins ont pu se garer pour, par exemple, « *vider des frigos* » selon une salariée du centre de marques.

LES MAGASINS DE MARQUES CITY OUVERTS

Sur la zone, tous les magasins ne sont pourtant pas fermés, ce qui n'est pas sans renforcer le sentiment d'incohérence éprouvé par certains visiteurs. À quelques pas de l'entrée de McArthurGlen, de l'autre côté de la rue, les boutiques du Village de Marques comme G-Star accueillent les clients. Le village ne fait pas partie du centre McArthurGlen. Il est situé, non pas sur la commune de Pont-Sainte-Marie mais sur le finage de Lavau et n'est pas concerné par l'arrêté préfectoral du 5 mars.

Pas plus que toutes les boutiques de Marques City qui abritent des enseignes comme Carhartt ou Mod'Show dans une dizaine de bâtiments autour de McArthurGlen : « *Quelle est la différence entre ces boutiques et celles de McArthurGlen ? C'est complètement absurde !* », s'agace Philippe avant de remonter dans sa voiture. Direction les Vosges.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238524/article/2021-03-07/fermeture-de-mcarthurglencolere-et-incomprehension-des-clients?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3D1ast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

FERMETURE MC ARTHUR GLEN

RESTRICTIONS: MCARTHUR GLEN À PONT-SAINTE-MARIE FERMÉ DEUX SEMAINES, AU MOINS

*Le préfet pourrait prolonger la fermeture du centre
de Pont-Sainte-Marie au-delà du 21 mars.*



Notre journal indiquait ce dimanche que McArthurGlen était fermé jusqu'au dimanche 21 mars inclus tandis que les magasins (hors alimentaires, pharmacies, commerces essentiels type tabac-presse) des galeries commerciales des hypermarchés étaient eux fermés jusqu'au dimanche 28 mars. Il ne s'agit pas d'une erreur. Explications.

Le centre de marques de Pont-Sainte-Marie fait l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique en date du 5 mars qui prévoit sa fermeture jusqu'au 21 mars. Le centre est fermé par le préfet de l'Aube, non pas parce qu'il dépasse la jauge de 10 000 m² fixée par Jean Castex (une grande partie du centre est en plein air) « mais parce que c'est un lieu très fréquenté qui attire notamment une population extérieure au département et engendre un brassage de population », a précisé, hier, le préfet de l'Aube. Stéphane Rouvé indique d'ores et déjà que cette fermeture pourrait se prolonger si le taux d'incidence du département demeurait à un niveau élevé ces prochaines semaines.

Les galeries commerciales des hypermarchés comme Leclerc Saint-Parres, Carrefour Saint-André et La Chapelle ou Géant Casino de Barberey sont, elles, fermées au titre d'un autre arrêté préfectoral. Daté du 6 mars, il prend en compte la jauge de 10 000 m² en dessous de laquelle les centres commerciaux et leurs magasins (hors alimentaires, pharmacies et commerces essentiels type bureau de tabac-presse) doivent fermer leurs portes.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238764/article/2021-03-08/restrictions-mcarthurglen-pont-sainte-marie-ferme-deux-semaines-au-moins?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%26desc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie>

FERMETURE MC ARTHUR GLEN

PONT-SAINTE-MARIE: LA FERMETURE DE MCARTHURGLEN PROLONGÉE JUSQU'AU 31 MARS

La préfecture de l'Aube doit prendre un arrêté pour prolonger la fermeture du centre de marques à Pont-Sainte-Marie. La direction de McArthurGlen a prévenu les salariés ce vendredi 19 mars.



Fermé depuis le vendredi 5 mars pour une durée minimale de 15 jours, McArthurGlen ne rouvrira pas lundi 22 mars.

Selon nos informations, Fabio Schiavetti directeur du centre de marques, a donné la nouvelle aux salariés ce vendredi matin : « Suite aux annonces du gouvernement d'hier soir ainsi qu'à mon rendez-vous avec le préfet, je souhaitais vous confirmer que notre centre demeure fermé jusqu'au 31 mars minimum à l'exception des restaurants de la phase 2 qui pourraient rouvrir en vente à emporter s'ils le souhaitent à compter de lundi 22 mars ».

La préfecture devrait prendre un arrêté dans la journée pour prolonger la fermeture du centre de marques.

La décision de fermer McArthurGlen a été prise en raison de la hausse de la circulation du coronavirus sur le territoire. Le taux d'incidence a bondi de 275 cas pour 100 000 habitants le 5 mars dernier à 349,1 cas pour 100 000 habitants jeudi soir.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id241961/article/2021-03-19/pont-sainte-marie-la-fermeture-de-mcarthurglen-prolongee-jusquau-31-mars?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

MARQUES CITY

COVID-19. VILLAGE DE MARQUES-MARQUES CITY: « NOS MAGASINS SONT OUVERTS »

Le patron du village de marques situé à Pont-Sainte-Marie rappelle que ses magasins, ainsi que ceux de Marques City, ne font pas partie de McArthurGlen (même s'ils sont très proches) et sont donc ouverts aux clients.



Ils sont bel et bien ouverts. Les magasins du Village de Marques et de Marques City de Pont-Sainte-Marie peuvent accueillir leurs clients, comme nous le rappelions dans notre édition du dimanche 7 mars.

En effet, ces boutiques ne font pas partie du centre McArthurGlen fermé jusqu'au 21 mars par arrêté préfectoral, bien qu'elles soient situées sur la même zone de chalandise à Pont-Sainte-Marie et Lavau : « Je comprends que les gens fassent l'amalgame entre McArthurGlen et nous car nous sommes proches, mais nos magasins restent ouverts » souligne Olivier Israël, propriétaire du Village de Marques.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id238825/article/2021-03-08/village-de-marques-marques-city-nos-magasins-sont-ouverts?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D10%26word%3Dpont-sainte-marie%22>

FERMETURE DES CLASSES

VARIANTS SUD-AFRICAIN ET ANGLAIS : PLUSIEURS CLASSES FERMÉES DANS L'AUBE

Des classes sont fermées à Arsonval, Pont-Sainte-Marie, Troyes et Brienne-le-Château.



Plusieurs classes sont fermées dans l'Aube pour des raisons diverses liées au Covid-19.

À Arsonval, près de Bar-sur-Aube, les classes de très petite, petite, moyenne et grande section ainsi que la CP sont fermées du 13 au vendredi 19 mars. La raison ? Deux élèves de l'école sont « cas contact » de personnes positives au variant sud-africain ou brésilien selon la préfecture de l'Aube.

Même chose à l'école Sarrail de Pont-Sainte-Marie. Les classes de CM1B et CM2A de l'école élémentaire sont fermées depuis le 11 mars et ce jusqu'au 18 mars. La préfecture indique qu'un élève est aussi cas contact d'une personne positive au variant sud-africain ou brésilien.

VARIANT ANGLAIS AUX CUMINES À TROYES

À noter qu'une classe de maternelle est également fermée depuis mardi 9 mars à l'école maternelle troyenne des Cumines suite au test positive d'une écolière au variant anglais.

A Brienne-le-Château, une classe de 6e ne reprendra pas le chemin du collège ce lundi suite au test positif d'un élève.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id240560/article/2021-03-14/variants-sud-africain-et-anglais-plusieurs-classes-fermees-dans-laube?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3DIast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

FERMETURE DES ÉCOLES

COVID-19: TROIS NOUVELLES CLASSES FERMÉES DANS L'AUBE

Trois nouvelles classes dans deux écoles, à Bar-sur-Seine et à Saint-Julien-les-Villas, sont fermées depuis mardi à cause de l'épidémie de Covid-19, annonce la préfecture.



Depuis le 23 mars, deux nouvelles écoles sont touchées par des fermetures de classe dans notre département. Il s'agit de **l'école maternelle du 14-Juillet à Bar-sur-Seine** où un élève de grande section a été testé positif au Covid-19. L'ensemble des élèves et du personnel ont été placés à l'isolement. La classe est fermée jusqu'au vendredi 26 mars inclus.

À **l'école maternelle Fernand-Ganne de Saint-Julien-les-Villas**, ce sont deux classes, la moyenne section et la grande section, qui sont fermées depuis mardi et jusqu'au lundi 29 mars inclus. Un élève a été testé positif dans chacune des deux classes et 45 élèves sont donc considérés cas contacts.

La veille, deux autres classes dans l'agglomération troyenne avaient été fermées sur décision préfectorale : une classe de CM1 à Pont-Sainte-Marie et la classe de grande section de maternelle République à Saint-André-les-Vergers.

Ces classes s'ajoutent aux autres déjà fermées depuis lundi : la classe de petite, moyenne et grande sections de l'école primaire de Montiéramey, l'école maternelle Auguste-Millard à Troyes, une classe de 3e du collège Saint-Pierre de Troyes et une classe de terminale bac pro au lycée Marie-de-Champagne.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id243445/article/2021-03-24/covid-19-trois-nouvelles-classes-fermees-dans-laube?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

FERMETURE DES CLASSES

COVID-19 : DANS L'AUBE, TROIS ÉCOLES ET DIX CLASSES FERMÉES

Trois nouvelles classes ont fermé depuis hier dans l'Aube après que des élèves ont été testés positifs au Covid-19.



Si la situation sanitaire est très dégradée dans l'Aube, c'est l'ensemble de l'académie de Reims, qui est touchée par des fermetures de classes et d'écoles.

À l'échelle académique, on enregistre trois structures scolaires fermées, toutes situées dans l'Aube, et 52 classes (17 pour les Ardennes, 23 pour la Marne, 2 pour la Haute-Marne et 10 pour l'Aube), soit 454 élèves détectés positifs au Covid-19 et 41 personnels.

Des chiffres en augmentation par rapport à la semaine passée.

À Troyes, une classe de CM2 de **l'école Auguste-Millard** est fermée jusqu'au 29 mars après que trois élèves ont été testés positifs au Covid-19. À **l'école maternelle Raymond-Berniolle** de Sainte-Savine, trois autres élèves ont également été contaminés. La grande section 3 est donc fermée jusqu'au 30 mars. Le CP-CE1 de **l'école de Bouilly-Souigny-Javernant-Sommeval** est également fermé jusqu'au 30 mars. Enfin, deux classes de moyenne section de la **maternelle Gambetta** à Romilly-sur-Seine sont aussi fermées jusqu'au 31 mars, deux élèves ayant été testés positifs.

Ces trois nouvelles fermetures de classes s'ajoutent à celles déjà en cours.

En effet, jeudi, l'école maternelle du 14-Juillet à Bar-sur-Seine a fermé une classe de grande section, tandis qu'à l'école Fernand-Ganne, à Saint-Julien-les-Villas, ce sont deux classes de moyenne et grande sections qui sont fermées jusqu'au lundi 29 mars. Deux autres classes sont toujours fermées sur décision préfectorale, un CM1 à Pont-Sainte-Marie et une grande section à la maternelle République à Saint-André-les-Vergers. D'autres établissements sont également touchés : petite, moyenne et grande sections de l'école primaire de Montiéramey, l'école maternelle Auguste-Millard à Troyes, une classe de 3e du collège Saint-Pierre, une classe de terminale du lycée Marie-de-Champagne ainsi qu'une classe de 3e du collège Pithou...

La situation évolue d'heure en heure et d'autres écoles auboises pourraient bien rejoindre cette déjà longue liste.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id244073/article/2021-03-26/covid-19-dans-laube-trois-ecoles-et-dix-classes-fermees?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

FERMETURE DES CLASSES

COVID-19 : UNE CINQUANTAINE DE CLASSES FERMÉES DANS L'AUBE

Depuis ce lundi, un seul cas positif dans une classe entraîne sa fermeture, dans les départements soumis aux mesures renforcées. Il fallait trois cas jusque-là.



Au cours des trois derniers jours, de nombreuses classes se sont ajoutées à la liste de celles qui étaient déjà fermées pour cause de Covid-19.

Le protocole sanitaire renforcé prévoit désormais qu'un cas positif dans une classe entraîne sa fermeture, dans les départements soumis aux nouvelles restrictions. Il fallait trois cas jusque-là.

Trois décrets ont été pris par le préfet de l'Aube samedi 27, dimanche 28 mars et lundi 29 mars, pour une trentaine de classes. Au total, c'est une cinquantaine de classes qui seraient fermées dans notre département. Voici le point sur les classes fermées par arrêté préfectoral.

À Troyes, sept classes de l'école Charpak sont fermées jusqu'au week-end de Pâques. La classe de PS-GS de la maternelle Jeanne-d'Arc est également fermée, depuis le 23 mars, jusqu'au 30 inclus. L'école Auguste-Millard a fermé une classe de CM1 et une classe de CE1 le 24, qui devraient rouvrir jeudi 1er avril. Tandis que des élèves de terminale de Saint-Bernard doivent retrouver le lycée ce mardi 30 mars, les 4e B seront absents jusqu'à jeudi 1er avril inclus. Même peine pour les première année d'un CAP au lycée Gabriel-Voisin, qui ne pourront pas retourner en cours avant vendredi 2 avril.

Dans le reste du département, plusieurs établissements sont également concernés : à **Sainte-Savine** des élèves d'une classe de la maternelle Berniolle sont absents jusqu'à ce mardi 30 mars au soir, et une classe de 1re du lycée Édouard-Herriot est fermée toute cette semaine. Par ailleurs, une classe de l'élémentaire Lucie-Aubrac est fermée jusqu'à jeudi 1er avril. C'est aussi le cas pour une classe de maternelle à Villechétif.

Les CE1, CM1 et CM2 de **Brévonnes** rentrent normalement ce mardi 30 mars, tandis que les CE1-CE2 de **Chesley** voient leur classe fermée jusqu'au week-end de Pâques. Deux classes de maternelle reviendront seulement après le week-end de Pâques à **Méry-sur-Seine**, Même programme pour une classe de 5e du collège Max-Hutin à **Bouilly**, dont une classe de 3e est aussi concernée jusqu'à mercredi 31 mars inclus.

Une classe de 3e du collège Pierre-Brossolette à **La Chapelle-Saint-Luc** est fermée depuis vendredi et jusqu'à jeudi inclus, tout comme trois classes de l'école primaire Teilhard-de-Chardin et une classe de la maternelle Jean-Jaurès. Des CM1 de **Pont-Sainte-Marie**, dont l'absence a été prolongée, doivent reprendre aujourd'hui.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id244871/article/2021-03-30/une-cinquantaine-de-classes-fermees-dans-laube?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

« NOUS DEVRONS ÊTRE PRÊTS À RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS »

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires présenté mercredi soir, le maire a invité l'assemblée à la plus grande prudence.



À l'approche du prochain vote du budget 2021, l'heure était à l'examen de la situation financière communale.

Point central du conseil municipal, réuni mercredi soir à la salle des fêtes, le rapport d'orientation budgétaire a dressé l'état des lieux financier de la Ville.

EFFECTIFS STABLES

Premier poste de dépense, la masse salariale a été maîtrisée en 2020, malgré les demandes supplémentaires de service liées à la pandémie (école, animations...) Les effectifs sont équivalents à ceux de 2019, soit 85 agents représentant 72,34 équivalents temps plein. Soit un ratio de 498 € par habitant, inférieur à la moyenne des villes de même strate, qui s'établit à 536 €. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent, quant à elles, à 995 € par habitant (moyenne de la strate : 1 037 €/hab).

**« NOUS NE SAVONS PAS
DU TOUT OÙ NOUS ALLONS,
MAIS NOUS DEVRONS ÊTRE PRÊTS À
RÉPONDRE
AUX SOLLICITATIONS »**

Pascal Landréat, Maire.

Dans un contexte sanitaire incertain, le maire Pascal Landréat a souhaité alerter l'assemblée.
« L'année 2020 a déjà été une année particulière. On pensait pouvoir en voir le bout dès le début de l'année 2021, malheureusement il n'en est rien. C'est pourquoi nous devons être très prudents car la situation est incertaine. Nous ne savons pas du tout où nous allons, mais nous devons être prêts à répondre aux sollicitations. Avec l'intercommunalité, le Département, nous serons en première ligne pour trouver des solutions pour organiser les textes, la vaccination, mais surtout pour prendre en charge des personnes qui vont se retrouver en très, très grande difficulté. »

MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS

Toutefois, l'édile maripontain s'est voulu rassurant. *« Nous ne perdons pas de vue les projets sur lesquels nous avons été élus. »*

Des arbitrages sont encore nécessaires afin d'équilibrer le budget qui sera voté mi-avril, mais la Ville a d'ores et déjà fixé ses priorités en matière d'investissement : travaux de rénovation dans les groupes scolaires (257 000 €), études de faisabilité et audit énergétique pour les groupes scolaires (159 000 €), aménagement numérique des écoles (37 000 €), voirie de l'écoquartier (400 000 €), parking à l'entrée de l'écoquartier (400 000 €), rénovation du parc d'éclairage public avec passage au Led (première tranche : 28 000 €).

Des investissements soutenus pour ce budget 2021, et pour lesquels la Ville a prévu d'emprunter.

LES AUTRES POINTS DU CONSEIL

ÉCOLE DE MUSIQUE : NOUVEAUX TARIFS

La Ville de Pont-Sainte-Marie et les communes partenaires ont convenu, via une convention d'une évolution annuelle des tarifs de l'école de musique. Pour l'exercice 2021/2022, l'augmentation générale annuelle est de 6 € pour les Maripontains et les habitants des communes conventionnées et de 12 € pour les extérieurs.

TAUX D'IMPOSITION STABLES

Les taux des différentes taxes resteront inchangés par rapport à 2020. À savoir : taxe d'habitation : 13,28 % ; taxe foncière : 37,99 % ; taxe foncière non bâti : 22,20 %.

CAMP DU MOULINET :

Renfort de l'éclairage public.

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier du Moulinet et en prévision de la création d'une voie nouvelle, des travaux d'extension de l'installation d'éclairage public ont été votés. Le coût des travaux, réalisés par le SDEA, est estimé à 25 400 €. La Ville participera à hauteur de 70 % de la dépense soit 17 780 €.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id243666/article/2021-03-25/les-autres-points-du-conseil?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

FERMETURE DES CLASSES

DISTRIBUTION ET FABRICATION: DISTRAME REPRISE PAR DES INDUSTRIELS DE L'AUBE

L'avenir de Distrame était en suspens après la disparition brutale de son fondateur, Michel Vignal. Le voilà garanti pour les années à venir. L'entreprise de Sainte-Savine vient d'être reprise par sept chefs d'entreprise de l'Aube.



Distrame, pour tout le monde, c'était Michel Vignal. Il en était le fondateur, le président, l'animateur et, même, l'âme. Sa brutale disparition – il a été victime du Covid-19 il y a un an – a laissé un immense vide. Tout de suite, autour de sa fille, Laure, un groupe d'amis s'est formé pour « l'accompagner ». « Notre souci, c'était de garder l'entreprise sur le territoire par rapport aux entreprises qui auraient pu la racheter. Elles auraient pu reprendre les brevets, le savoir-faire et l'équipe commerciale et tout intégrer à leurs services », explique Pascal Landréat. Au bout d'un an, ils ont franchi un pas de plus : ils viennent de racheter l'entreprise. Ils sont sept : Pascal Landréat, chef d'entreprise, par ailleurs maire de Pont-Sainte-Marie, Gérard Maubrey, fondateur de Sotralinox à Bréviandes, Michel Dufau, ancien industriel, aujourd'hui investisseur bien connu à Troyes, Arnaud Choquard, chef d'entreprise, Claude Cuiet, ancien banquier, président de Mon Logis, Patrick Durand, manager de crise, et Vincent Palfray. Ce dernier est le nouveau directeur général de Distrame.

« L'AVENTURE CONTINUE. »

Ensemble, ils ont formé une holding qui, après un audit complet, a racheté l'intégralité des parts de Laure Vignal. L'entreprise est donc entièrement dans les mains de « la société financière de participation auboise ». Un nom qui a un sens : Distrame continue sa route, dans l'Aube, et en toute indépendance. Un soulagement pour Laure Vignal qui voulait trouver la meilleure solution pour les salariés et poursuivre l'œuvre de son père. « L'aventure continue », se félicite-t-elle.

« On a même changé de statut. De mouton qui pouvait être mangé par plus gros que lui, on est passé dans la situation inverse. On peut regarder les opportunités qui se présenteront et il y en aura », assure Michel Dufau. « Durant cette année très particulière, le job a été fait », se félicitent les nouveaux propriétaires.

**« NOTRE VALEUR AJOUTÉE,
C'EST LE MOUTON À CINQ PATTES. »**

« Il y a une très bonne équipe de salariés chez Distrame. C'est toujours difficile de perdre son fondateur. L'entreprise a fait face et elle a continué à travailler pour que rien ne se voie », souligne Pascal Landréat. Et aujourd'hui, s'ils ont des ambitions, ils comptent surtout sur les forces de l'entreprise. « On a une volonté farouche de se développer, mais on va se hâter lentement », souligne Gérard Maubrey.

Distrame aujourd'hui va d'abord surtout suivre la feuille de route déjà fixée par Michel Vignal. « On vend des produits, mais la vente directe ce n'est pas notre plus grande valeur ajoutée, souligne ainsi Vincent Palfray. Notre vraie source de croissance, c'est tout ce qui est service. » Ce qui va du conseil à la formation, en passant par le matériel à la demande, la calibration des appareils et évidemment la conception de solutions sur mesure pour... bien mesurer. « Notre valeur ajoutée, c'est le mouton à cinq pattes. C'est de trouver le bon produit pour nos clients. »

Les clients de Distrame sont très variés. Ils vont de l'artisan à l'industriel, de la SNCF jusqu'à EDF dont Distrame assure toujours la maintenance de baies électroniques pour les centrales nucléaires. « On est en train d'acquérir des pièces pour assurer sans problème cette maintenance dans les années qui viennent », assure Vincent Palfray qui souligne : « C'est une entreprise qui fonctionne ».

Les mesures dans le bâtiment (température, hygrométrie, fluides...) offrent aussi de belles perspectives. « On a eu une belle progression en 2021 », souligne Vincent Palfray. Un diagnostic partagé par les nouveaux investisseurs qui tiennent à préciser à ceux qui ne retiendraient que la belle histoire : « On est une bande de copains, mais on est surtout un pool d'industriels ».

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id244793/article/2021-03-30/distribution-et-fabrication-distrame-reprise-par-des-industriels-de-laube?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3DIast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

